



Conception de projet culturel

Descriptif

Ce séminaire est consacré à la conception et à la formulation d'un projet culturel par un groupe d'étudiants (librement constitué par les étudiants eux-mêmes lors d'un workshop de rentrée) encadré par un enseignant-tuteur. L'initiative du projet peut faire suite au travail réalisé dans le cadre du séminaire de quatrième année ou résulter d'une proposition du groupe d'étudiants lui-même. Les propositions sont soumises à l'accord du responsable des séminaires avant tout début de travail.

La finalité du travail est de rédiger un « Projet culturel » articulant étude d'opportunité et étude de faisabilité, proposant le cas échéant un ou plusieurs scénarios comme autant de modalités de proposition, puis de le présenter à l'ensemble de la promotion à la fin du second semestre. Il s'agit bien d'un exercice pédagogique qui sera évalué sur la capacité à définir, de façon originale, cohérente et réalisable un projet culturel, sur lequel on conserve un regard critique. Son lancement effectif n'est pas demandé (même s'il n'est pas interdit).

En bref

Crédits ECTS : 3.0

Nombre d'heures : 10.0

Temporalité : Annuel

Type d'enseignement : Séminaire

Année : 5 | Cinquième année

Mode de validation : Autre

Contacts



Formule pédagogique

Les étudiants participent en début d'année à un atelier de deux jours au terme desquels seront proposés et adoptés collectivement un objet / projet de travail par groupe. Chaque groupe se verra attribuer un tuteur avec lequel il prendra contact sous quinzaine. Le groupe s'organise ensuite pour rassembler les ressources documentaires, interroger les personnes ressources et réunir les éléments (technique, financier, juridique, humain, etc.) nécessaires au montage du projet. L'enseignant-tuteur suit le travail et fournit une assistance-conseil et une aide méthodologique au groupe pour la conduite du travail.

Informations complémentaires

Enseignement dispensé par Montagnac Hélène.

